PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

5 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

PRST4

PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL
Auvergne
Rhône-Alpes

4e plan
santé
au travail

Santé au travail

Amélioration des conditions de travail

Prévention des risques professionnels

Maintien dans l'emploi…

EDITO DE LA DREETS

Le 15 septembre 2022, le 4ème Plan Régional Santé Travail était publié sur le site de la DREETS. Déclinaison du 4ème Plan Santé Travail et du Plan de prévention des accidents du travail graves et mortels, il s'appuyait sur des orientations définies en partenariat avec le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail. Il portait l'ambition d'une mobilisation de tous pour la prévention des risques professionnels, la santé au travail et le maintien en emploi.

La mise en œuvre des 23 fiches actions ainsi programmées s'est terminée fin 2025 et je suis fière de vous présenter aujourd'hui les résultats de ces 4 années de travail. Je tiens à remercier l'ensemble des organisations qui se sont investies pour la réussite de ces actions : le CROCT qui a assuré la gouvernance du plan et légitimé le partenariat comme clé de voute du PRST, les pilotes et contributeurs des groupes de travail qui ont su réaliser les actions programmées, et les relais de diffusion qui portent auprès des entreprises et des préventeurs les outils et ressources réalisés pour et avec eux, et bien évidemment les services de la DREETS qui ont été vos interlocuteurs en tant que pilote du PRST 4.

La richesse de ce partenariat a été saluée par l'ensemble des acteurs du PRST 4 lors de son évaluation. Le PRST est désormais reconnu comme un cadre qui crée des espaces d'échanges, de partage d'expériences, de confrontation de points de vue entre professionnels de la prévention et du maintien en emploi avec les représentants des entreprises, salariés comme employeurs. Ces discussions et la volonté commune d'améliorer la santé au travail ont permis de conduire des expérimentations avec des entreprises et des préventeurs, de construire des outils pour aider à mieux comprendre et respecter la règlementation.

Tout au long du PRST 4, il a aussi beaucoup été question de communication : comment mieux porter les messages de prévention construits par les groupes de travail auprès des bénéficiaires identifiés ? En associant ces bénéficiaires à l'identification de leurs besoins ou pour tester les nouveaux outils mis à disposition, en élargissant un réseau d'organisations volontaires pour diffuser ces messages et outils et en travaillant ensemble sur des modalités de diffusion plus adaptées et mieux comprises.
Bien évidemment, ce sujet devra être approfondi dans le cadre du PRST 5, mais nous pourrons nous appuyer sur l'expérience acquise et sur la qualité des travaux menés dans le cadre de ce quatrième plan régional.

Les travaux de construction du PRST 5 ont en effet démarré début 2026 avec des choix forts validés à nouveau par le CROCT : cette 5ème édition sera resserrée autour de, au plus, 15 thématiques fortes pour une efficacité renforcée des actions mises en œuvre. Nous souhaitons mieux prendre en compte les problématiques des entreprises en fonction de leurs spécificités, en mobilisant les branches professionnelles, et celles de catégories de salariés plus exposés aux accidents du travail, maladies professionnelles ou au risque de désinsertion professionnelle.

Je ne doute pas que nous nous retrouverons à nouveau ensemble sur ces sujets pour construire le PRST 5 et le mettre en œuvre jusqu'en 2030.

Fabienne FOURNIER-BERAUD
Directrice Régionale de l'Economie, des Entreprises, du Travail et de la Solidarité

LE MOT DES VICE-PRESIDENTS DU CROCT*

Ce que les partenaires sociaux attendaient du PRST4

Notre région s'est dotée d'un cadre collectif pour faire du travail un sujet partagé et durable. Pour les organisations syndicales de salariés, comme pour les organisations patronales, ce plan régional est indispensable. Il est un espace de rencontre entre acteurs concernés, où l'on travaille ensemble et où des réponses opérationnelles sont construites à partir d'un consensus fort : préserver la santé et prévenir les atteintes liées au travail par la diffusion de la culture de prévention. En réunissant acteurs institutionnels, experts, représentants des dirigeants et des salariés, le PRST4 avait pour ambition de concentrer les diverses sources d'information afin d'outiller efficacement les entreprises et leur permettre une acculturation sur la prévention des risques professionnels.

Au lancement du plan, les partenaires sociaux et institutionnels réunis au sein du CROCT ont fixé trois grandes attentes. D'abord diffuser une culture de prévention dans les TPE/PME, cibles prioritaires afin d'informer les dirigeants à prendre conscience des enjeux de la prévention et de la santé au travail de leurs salariés. Ensuite, lutter plus efficacement contre la désinsertion professionnelle et favoriser le maintien dans l'emploi. Enfin, mieux prendre en compte l'évolution des organisations du travail, des nouvelles technologies, leurs impacts sur la santé et les conditions de travail.

2021-2025 : des résultats positifs

Pour répondre à ces enjeux, dix-huit groupes de travail pluridisciplinaires ont été constitués, associant partenaires sociaux et acteurs institutionnels (DREETS, CARSAT, ARACT, OPPBTP, Présanse ARA et SPSTI, chambres consulaires…). Une ligne claire : des actions évaluées, des productions concrètes et mises à disposition gratuitement, un réseau de diffusion suffisamment actif pour toucher l'entreprise et ses salariés au plus près du terrain.

Le bilan est solide. Sur le volet « culture de prévention », le collectif dédié a élaboré 16 fiches « question / prévention » : des supports recto-verso, en langage simple, construits à partir de situations de travail très concrètes. C'est aussi, 15 vidéos sur le risque chimique — dans une logique « les entreprises parlent aux entreprises » —, puis des guides sur l'amiante et le radon, ainsi que des outils QVCT largement relayés, notamment via des webinaires ayant rassemblé jusqu'à 194 participants sur une même session.

La dynamique partenariale du PRST4 est reconnue comme utile et les outils pertinents. Reste un point de vigilance confirmé dès la mi-parcours : le passage à l'échelle, c'est-à-dire la diffusion effective jusqu'aux dirigeants de TPE/PME et à leurs salariés, qui demeure l'axe d'amélioration sur lequel nous devons travailler…

*Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail : les vice-présidents sont des représentants des partenaires sociaux.

PRST5 : ce que l'évaluation commande de faire différemment

Le 5e Plan Santé Travail national (PST5) n'est pas encore publié. Le PRST5 Auvergne-Rhône-Alpes sera donc élaboré dès que le cadre national sera stabilisé, en concertation avec l'ensemble des partenaires du CROCT.

Dans la continuité du PRST4, le PRST5 visera à renforcer les réseaux d'acteurs de la prévention, comme canaux privilégiés de diffusion pour que les outils produits atteignent mieux les entreprises et leurs salariés, en particulier les plus petites. Ses orientations stratégiques seront construites à partir des données régionales pour coller aux réalités de notre territoire.

Le PRST5 a vocation à être l'espace naturel de mise en cohérence des enjeux partagés entre l'État, les institutions et les acteurs de l'entreprise. La santé au travail est à la fois un levier de performance, d'attractivité et de fidélisation, et un impératif dans la lutte contre les accidents du travail graves et mortels dont les chiffres nationaux rappellent l'urgence de faire mieux (764 décès et plus de 54 millions de journées de travail perdues en 2024).

Le PRST5 sera notre cadre commun pour aligner ces priorités au bénéfice de chaque salarié et de chaque dirigeant des entreprises et établissements implantés en Auvergne Rhône Alpes.

*Les vice-présidents du CROCT pour le **PRST 4 :***

***Christophe Dutheil** – CFDT* ***André Couyras** – CPME*

*Les vice-présidents du CROCT pour le **PRST 5 :***

***Christophe Dutheil** – CFDT* ***Alexandra Jay** – U2P*

LES CHIFFRES CLÉS DU PRST4

46 Ressources créées

29 plaquettes et guides
17 vidéos

22 Outils diffusés

modules de formation,
actions de prévention…

29 webinaires animés

67 organismes impliqués issus de tous les départements de la région

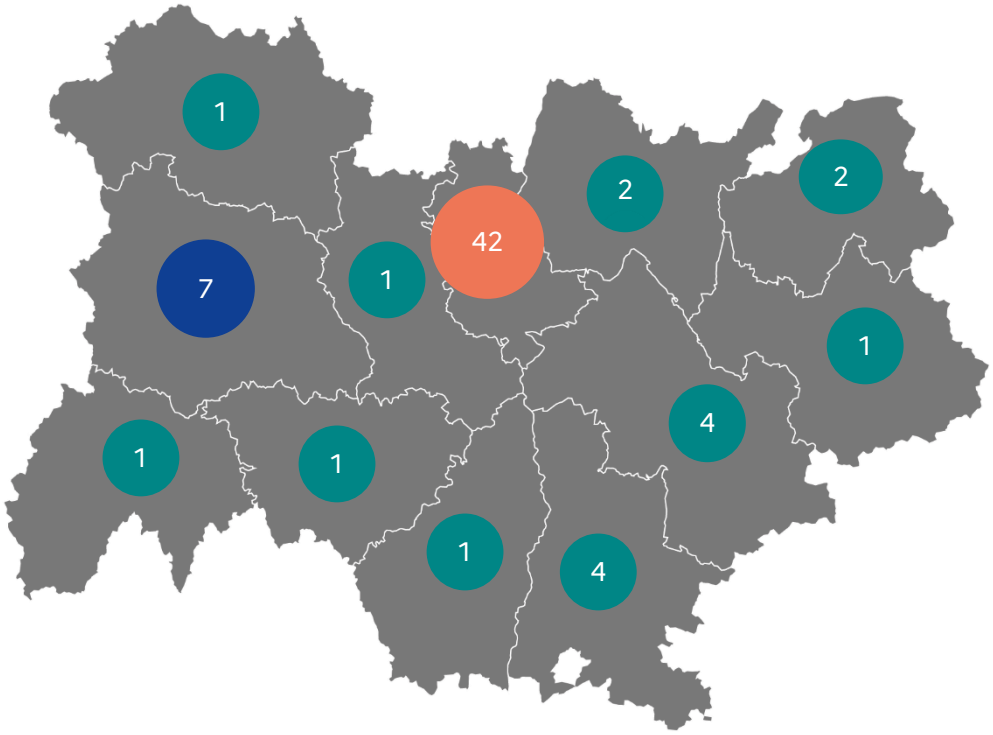

Répartition des organismes

- Partenaires sociaux
- Administrations
- Services de prévention et de santé au travail
- Organismes de prévention
- Autres (consulaires, formation…)

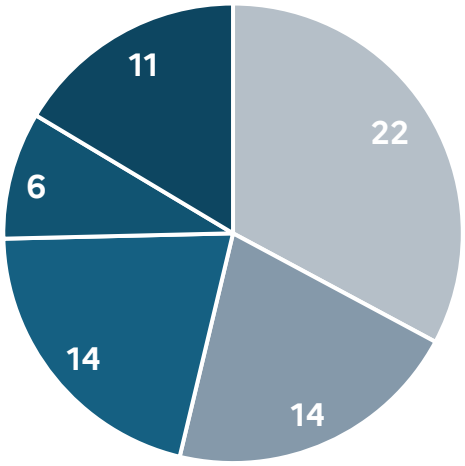

LE PRST 4, UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

🔗 Les partenaires

Une mobilisation collective de **206 représentants** des partenaires sociaux, administrations, organismes de prévention et institutionnels en région !

📅 Les temps forts

- Séminaire de lancement le 22 novembre 2022
- Séminaire à mi-parcours le 26 mars 2024
- Séminaire de clôture le 31 mars 2026… et lancement de la construction du PRST 5
- Journée des pilotes des Groupes de travail les 1er décembre 2023 et 15 janvier 2025

📰 Les bulletins d'information

Des bulletins semestriels pour suivre les actualités du PRST et des groupes de travail, leurs dernières publications, des témoignages d'organismes et d'entreprises

- Si vous ne recevez pas les bulletins du PRST, contactez-nous à dreets-ara.cellule@dreets.gouv.fr
- Archives des bulletins

📚 La bibliothèque

Espace mis à jour et publié tous les 6 mois regroupant l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail

- Bibliothèque du PRST

Le PRST 4 ARA, c'est une dynamique régionale au service de la santé au travail et de la prévention, construite avec et pour les acteurs du territoire.

SOMMAIRE

AXE STRATÉGIQUE 1
Renforcer la prévention primaire au travail et la culture de prévention 9

AXE STRATÉGIQUE 2
Structurer, développer la prévention de la désinsertion professionnelle, la prévention de l'usure, le maintien dans l'emploi et accompagner les salariés et les entreprises concernés 23

AXE STRATÉGIQUE 3
Adapter la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et de demain 28

AXE STRATÉGIQUE 4
Consolider le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail 33

REMERCIEMENTS AUX PILOTES DES GROUPES DE TRAVAIL 35

GLOSSAIRE 37

AXE STRATÉGIQUE 1

Renforcer la prévention primaire au travail et la culture de prévention

Favoriser la culture de prévention, accompagner l'évaluation des risques professionnels et les démarches de prévention

- Développer la culture de prévention dans les petites et moyennes entreprises 9
- Aide à domicile - Partager des pratiques innovantes de prévention 10
- Prévention des risques dans le spectacle vivant – IMPRO Spectacle 11

Accorder la priorité à certains risques professionnels

- Produits chimiques et reprotoxiques : mieux identifier et prévenir les risques - Silice cristalline, Ventilation, CMR 12
- Améliorer la gestion et la prévention du risque amiante 13
- Prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied 15
- Mieux évaluer et prévenir les risques psychosociaux (RPS) 16
- Le risque routier professionnel dans l'aide à domicile 17
- Mieux prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) 18

Favoriser la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), en particulier sur le plan organisationnel

- Favoriser les démarches de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) 19
- Santé au travail des femmes et des hommes – Démarches de de prévention des risques professionnels 20
- Placer l'humain au cœur de la performance globale – ELENCE 21

Développer la culture de prévention dans les petites et moyennes entreprises

PRST4 Auvergne-Rhône-Alpes

PILOTES : J-C. Beyssier - Aract, C. Verset - DREETS

L'action

Développer la culture de la prévention primaire auprès **des dirigeants de petites entreprises** (moins de 50 salariés) et **promouvoir l'évaluation des risques professionnels.**

Objectifs :
Les travaux du groupe se sont concentrés sur trois axes :

- Compléter et valoriser les **fiches Question Prévention** créées lors du PRST3 ;
- Organiser de manière mensuelle et coordonnée leur **diffusion auprès des petites entreprises** ;
- Permettre la **montée en compétence des relais** de diffusion (CARSAT, CMA, SPSTI, etc.).

Financement obtenu auprès de la dotation exceptionnelle du PST 4.

Les réalisations

- 10 nouvelles fiches Question Prévention : retour à l'emploi d'un salarié absent depuis longtemps, Impact des addictions sur le travail, travail au froid, travail à la chaleur, le radon, utilisation de produits d'entretien, recours à un salarié intérimaire, accueil d'un jeune travailleur, lutte contre la sédentarité, adhésion à un SPST ;
- Un « mode d'emploi » des fiches et une capsule vidéo pour faciliter leur utilisation ;
- Une communication mensuelle des fiches pour faciliter leur appropriation par les entreprises ;
- Conférence à Préventica Lyon en octobre 2024 ;
- Webinaire sur la chaîne Webi'Prev en janvier 2025.

Focus sur… Les fiches questions prévention

Ces fiches utilisent une approche originale basée sur des **situations caractéristiques de la vie de l'entreprise.** Le but est de s'adresser au dirigeant « au fil de l'eau » pour qu'il **intègre la prévention à l'occasion d'évènements ou de situations** spécifiques auxquelles il est confronté.
Les 21 fiches actuelles traitent de sujets variés tels que :

- Un salarié est victime d'un accident de travail, à quoi dois-je penser ?
- Vérifications périodiques des équipements, à quoi dois-je penser ?
- Mes salariés travaillent à la chaleur, en intérieur ou en extérieur, à quoi dois-je penser ?

Chaque fiche est structurée pour fournir des informations claires :

- Des **points de vigilance** assortis de **préconisations** ;
- Des **pistes bibliographiques** pour approfondir le sujet ;
- Des orientations pour **trouver de l'aide et des interlocuteurs pertinents.**

CONTRIBUTEURS : Aract, Carsat Rhône-Alpes, DREETS ARA, Présanse ARA, ACISMT 15, AIST 43, AIST La Prévention active, APST 26/07, CISTT, SLST, MEDEF AURA, U2P AURA, CAPEB AURA, FRSEA AURA, Prism'emploi ARA, FASTT, CCI AURA, CMA AURA, OPCO EP

Aide à domicile
Partager des pratiques innovantes de prévention

PRST4 Auvergne-Rhône-Alpes

PILOTES : S Lecorre et B Duquesne - ARACT, C Balage - Carsat Auvergne, F Roudil - Carsat Rhône-Alpes

L'action

Partager des pratiques de prévention des risques professionnels portées par des structures d'aide à domicile, des fédérations ou des partenaires sur un territoire.

Objectifs :
Le groupe s'est concentré sur deux pistes de travail :

- Rédiger et diffuser le guide **« Prévenir les risques professionnels dans l'aide à domicile, des structures se mobilisent »,** une publication valorisant des retours d'expérience menées dans des structures d'aide à domicile de la région ;
- Organiser une manifestation d'une journée construite autour de témoignages de structures et d'ateliers thématiques.

Les réalisations

- Identification des structures et partenaires ayant conduit des actions de prévention ;
- Publication et diffusion du guide **« Prévention de l'usure professionnelle et parcours : des pistes pour agir dans l'aide à domicile »** ;
- Rédaction, publication et diffusion du guide **« Prévenir les risques professionnels dans l'aide à domicile, des structures se mobilisent »** ;
- Organisation d'un séminaire pour partager et inspirer le secteur sur la prévention des risques professionnels et l'améliorations des conditions de travail ;
- Réalisation et impression de 14 posters « Retours d'expériences ».

Focus sur… Le séminaire du 3 octobre 2024

Un partage de données sectorielles, une table ronde, 3 ateliers, 3 thématiques pour échanger :

- Mieux coopérer avec les proches aidants, sujet innovant pour la prévention ;
- Les équipes semi-autonomes, levier pour la prévention ;
- Ergodom 03, une ressource territoriale partagée en ergonomie et en ergothérapie.

Près de 100 participant.e.s, 6 témoignages au cours de la journée.
Des temps d'échanges informels autour du « coin des posters ».

Ce qu'ils et elles en retiennent :

- « Sensibilisation des intervenantes à domicile et leur rôle clés
- dans la coordination des parcours de soin des bénéficiaires et des proches aidants »
- « L'importance des remontées de terrain des auxiliaires »
- « Que le travail d'aide à domicile nécessite de multiples compétences de communication, de relations sociales, d'évaluation et de suivi de l'autonomie, de l'accompagnement psychologique et familiale… un métier incroyable »
- « Rendre acteur de prévention les salariés»

CONTRIBUTEURS : AIST 43, DRAAF, MEDEF AURA, Proméom

Prevention des risques dans le spectacle vivant - IMPRO Spectacle

PILOTES : C Fournier - Nuits de Fourvière

L'action

Impulser le Mouvement pour la Prévention des Risques dans les Organisations du spectacle :
Le secteur du spectacle vivant est constitué à 93,8% d'entreprises de moins de 10 salariés. Ces TPE sont – au mieux – éloignées des logiques de prévention des risques ou – au pire – réfractaires. Accompagnées par des consultants, 9 entreprises du spectacle se sont engagées pendant 2 ans dans une démarche active de prévention des risques et de communication sur les leviers et les difficultés rencontrées. Elles se sont rassemblées chaque année afin d'approfondir certaines thématiques en s'appuyant sur des logiques d'intelligence collective.

Objectifs :

- Démontrer par l'exemple que la prévention des risques et la QVCT sont des facteurs d'efficacité ;
- S'appuyer sur l'intelligence collective pour identifier des outils adaptés aux spécificités du spectacle vivant.

Les réalisations

- Nombreuses **fiches pratiques** diffusées sur prevention-spectacle.fr ;
- Suivi régulier du travail dans **l'actualité de scènographie** ;
- Page dédiée et alimentée en continue sur prevention-spectacle.fr ;
- Livre blanc sur la **charge de travail et** plaidoyer sur la QVCT ;
- Vidéos du projet IMPRO Spectacle : charge de travail, addictions, bilan ;
- Rencontres annuelles de la prévention des risques dans le spectacle vivant.

Focus sur… La charge de travail dans le spectacle vivant

Une enquête réalisée dans le cadre du projet montre que 73% des entreprises sondées constatent une hausse de la charge de travail depuis 2020. Pour autant, seules 15% d'entre elles disposent d'outils pour réguler cette charge.
Sont en cause une mutation profonde de l'économie du spectacle vivant et l'augmentation du nombre de prescriptions règlementaires ou politiques périphériques aux missions d'origine.

En s'appuyant sur la méthode des situations problèmes de l'ANACT, **« un cahier de jeu »** destiné à mettre en discussion la charge de travail
a été proposé. Ce cahier de jeu a été **directement expérimenté par plus de 300 participants** dans le cadre des **rencontres professionnelles**
de la prévention des risques dans le spectacle vivant qui se sont Déroulées en juin 2025 dans le cadre des **Nuits de Fourvière** et en Décembre 2025 à la **Comédie Française.**

CONTRIBUTEURS : DREETS, Thalie Santé, Promeom, Ekhoscènes, CNM, France festival, ARACT, AFDAS, Auvergne Rhône-Alpes Spectacle vivant, France Travail, Reditec

Produits chimiques et reprotoxiques : mieux identifier et prévenir les risques
Silice cristalline, Ventilation, CMR

PILOTES : F Bak - DREETS, C Wilhelm – Carsat Rhône-Alpes, N Vladut - Promeom,

L'action

Constitutions de 3 sous-groupes : Silice cristalline, Ventilation, CMR reprotoxique, animés par chacun des pilotes

- Elaboration des scénarios avec tout le groupe ;
- Recherche d'entreprises pour témoigner ;
- Participation des préventeurs à l'élaboration des vidéos témoignages préventeurs.

Objectifs :

- Limiter l'exposition des salariés aux Agents Chimiques Dangereux et CMR ;
- Faire monter en compétences les salariés et les dirigeants, ainsi que les préventeurs.

Les réalisations

14 vidéos destinées aux TPE/PME et préventeurs :

- **La parole aux préventeurs :** 7 Vidéos sur la prévention des risques liés aux substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), la silice cristalline, les risques émergents (PFAS, nanomatériaux), sur la **ventilation comme moyen de prévention essentiel, et sur les aides aux entreprises.**
- **Paroles d'entreprises :** 7 Vidéos sur la prévention des risques liés aux substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques, la silice cristalline, et sur la ventilation comme moyen de prévention essentiel
- Participation de 7 entreprises de secteurs d'activité différents : fabrication de matériaux de construction (69), fonderie (69), usinage (38), banque (69), soudage pour le nucléaire (26), fabrication de silicone (07), laboratoire d'analyses (69).
- **4 quiz destinés aux salariés et dirigeants d'entreprise** sur la silice cristalline, la ventilation, les substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques, reprotoxiques et femmes enceintes ou allaitantes.

Focus sur… Les quiz Risque Chimique

A la fin de chaque vidéo « préventeurs », un QR code renvoie vers un **quiz sur les messages de prévention** dispensés durant la vidéo.

L'objectif est de permettre aux salariés ayant visionné les vidéos, de **valider la compréhension et assimilation** de ces messages.

Les réponses sont accompagnées d'un **complément d'information** sur la prévention en fonction de la thématique choisie.

Les questions posées et les réponses sont formulées d'une manière concrète, pour une meilleure appropriation par les salariés et les dirigeants, et une mise en pratique dans le quotidien des TPE/PME.

Quiz accessibles sur le site www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org

CONTRIBUTEURS : Carsat Rhône-Alpes, Carsat Auvergne, CFTC, DREETS, AIST43, AIST La prévention active, APST 26/07, CISTT, Présantis, Promeom, PST Ardèche Drôme provençale 07/26, SLST

Améliorer la gestion et la prévention du risque amiante

1/2

PRST4 Auvergne-Rhône-Alpes

PILOTES : M Demolliens et O Brial - DREETS

L'action

L'amiante est une substance cancérogène toujours très présente dans les bâtiments, infrastructures, équipements antérieurs à 1997. Il reste la première cause de cancers professionnels en France, et le nombre de maladies professionnelles liées à l'amiante continue d'augmenter (+ 8,5 % entre 2023 et 2024 – source rapport CNAM).

Pour une **meilleure gestion et prévention des risques** liés à l'inhalation des poussières d'amiante, **8 groupes de travail** du PRST 4 ont mené des travaux pour :

- **Outiller différents acteurs** particulièrement concernés (donneurs d'ordre, entreprises, CSE) pour les aider à **agir de manière plus efficace** ;
- Faciliter la prise en compte de ces risques lors de **situations spécifiques et parfois complexes** (la gestion du risque amiante lors de sinistres, la gestion des déchets amiantés)
- Aider à améliorer le **suivi et la traçabilité des expositions** des travailleurs à l'amiante afin de **préserver leurs droits**.

Les réalisations

Outiller les acteurs de la prévention du risque amiante

Donneurs d'ordres professionnels publics et privés :

- 7 webinaires d'information et de sensibilisation sur l'obligation de repérage amiante avant travaux, adaptés aux donneurs d'ordre ciblés (collectivités locales, établissements recevant des mineurs, préventeurs, réseau des conseillers France Rénov, propriétaires de bâtiments tertiaires) ;
- Création d'un outil numérique d'aide à la lecture critique des rapports de repérage avant travaux « Eval'Rat ».

Entreprises réalisant des travaux présentant un risque amiante :

- Webinaires pour les entreprises de SS3 d'information sur les actualités juridiques et documentaires liées à l'amiante, et d'échanges sur les bonnes et mauvaises pratiques de prévention (travaux sur toitures amiantées, désamiantage et sous traitance, mesurages et examens visuels, protection des surfaces non décontaminables…).
- Réglementation amiante sous-section 4 – des outils concrets pour vous aider , 2 webinaires à destination des SPST et les entreprises intervenant sur ou à proximité de matériaux amiantés.

Comités Sociaux et Economiques :

- Amiante : le CSE, un acteur clé pour protéger les salariés !, un livret de 14 fiches pour les CSE des entreprises qui réalisent des opérations présentant un risque amiante (SS3, SS4) répertoriant les principales informations / documents à leur disposition et proposant des pistes d'actions pour mieux comprendre leur contenu et agir en prévention.

Focus sur des situations spécifiques pour mieux gérer et prévenir le risque amiante

Risque amiante et sinistres majeurs :

- 12 fiches présentant le rôle des différents acteurs compétents lors d'un sinistre et leur rôle en matière d'amiante, complétées par une frise chronologique sur leurs interventions,
- une plaquette de sensibilisation, « Gérer le risque amiante lors d'un sinistre d'importance », des victimes et intervenants sur la nécessité d'un coordination rigoureuse pour une bonne prévention du risque amiante ;
- Rencontres et échanges avec les acteurs du secteur du sinistre lors de deux conférences :
  - Entreprises préventeurs, Comprendre le risque amiante suite à un sinistre ;
  - Experts d'assurance, « Lors d'un sinistre êtes-vous sûrs de bien gérer le risque amiante ?

Améliorer la gestion et la prévention du risque amiante 2/2

Les réalisations

Faciliter la gestion des déchets amiantés et promouvoir de bonnes pratiques :

- Carte et liste des solutions de collecte et de traitement des déchets amiantés à destination des professionnels et particuliers ;
- Fiche de synthèse des obligations règlementaires liées au regroupement et au stockage de déchets amiantés (code du travail et code de l'environnement) ;
- Webinaires et temps d'échanges de pratiques pour les représentants des collectivités locales en charge de la gestion des déchets.

Suivi et traçabilité des expositions des travailleurs à l'amiante

- Mise à jour de la plaquette « Amiante : risques pour la santé, suivi médical et surveillance post professionnelle des travailleurs exposés à l'amiante » ;
- Auto-questionnaire facilitant l'identification des expositions potentielles à l'amiante, utilisable notamment lors des visites de mi-carrière ou de fin de carrière ;
- Outil numérique pour les SPST facilitant la mise en place d'un **suivi post exposition et post professionnel** des salariés et la **rédaction de documents et courriers** afférents (état des lieux des expositions, courriers à destination du médecin traitant, CPAM…) ;
- Présentation de ces documents lors d'un colloque devant la société de médecine du travail de Lyon et lors d'un webinaire pour les SPST.

Focus sur…

Ev@lrat : aider les donneurs d'ordre à analyser les rapports de repérage

Avant tout travaux sur un bâtiment, équipement, installation antérieure à 1997, le donneur d'ordre doit faire réaliser un **repérage des matériaux amiantés** par un opérateur de repérage. Cette obligation **engage sa responsabilité** et les conclusions du rapport de repérage lui permettront de choisir des entreprises compétentes pour les travaux à réaliser.
Ev@lrat est un outil numérique qui **l'aidera à analyser ce rapport** grâce à quelques questions essentielles pour engager au besoin des discussions avec l'opérateur de repérage et les entreprises.

Gestion du risque amiante lors d'un sinistre : comprendre qui fait quoi

Lors d'un sinistre, des matériaux amiantés peuvent avoir **été dégradés et polluer** le bâtiment concerné.
Propriétaire, assurance, expert, administrations, entreprises…, **de nombreux acteurs** vont intervenir pour **la remise en état**. Pour leur protection et s'assurer de la bonne réalisation des travaux, ils doivent avoir une bonne connaissance des missions de chacun vis-à-vis du risque amiante.
Un livret conçu par des représentants de ces différents acteurs présente leurs rôle, modalités d'intervention et responsabilités.

PILOTES DES 8 GROUPES DE TRAVAIL : Carsat Rhône-Alpes, DREETS, FFB 69 – chambre des désamianteurs Rhône et Métropole, OPPBTP, PROMEOM, Région Aura

Nos remerciements aux contributeurs, trop nombreux pour être cités ici.

Prévenir les chutes de hauteur et de plain-pied

PILOTES : N Blanc - DREETS, JP Cohadon - OPPBTP, S Bouchetob - FFB AURA

L'action

La **prévention des risques de chutes de hauteur** reste un enjeu majeur de prévention, particulièrement dans le secteur du BTP où il constitue la **première cause d'accidents du travail graves et mortels**, particulièrement sur les chantiers de construction de maisons individuelles.

Objectifs :

- **Améliorer la prévention** des risques de chute de hauteur sur les chantiers de **construction de maisons individuelles ;**
- Promouvoir la prévention des chutes de hauteur et de plain-pied pour **les professionnels du BTP les plus exposés.**

Les réalisations

- 2 Webinaires régionaux sur la prévention des risques sur les chantiers de construction de maisons individuelles ;
- Mise en ligne sur le **site internet de la DREETS** des ressources essentielles et formations disponibles ;
- Diffusion d'un guide des bonnes pratiques sur les chantiers de construction de maisons individuelles et auprès des adhérents de Pôle habitat ;
- **Une série de 3 courtes vidéos** «Ensemble, luttons contre les chutes » à destination des apprenants et jeunes professionnels du BTP, conçues avec eux, et diffusées sur les réseaux sociaux.

Focus sur… 3 Vidéos « Ensemble, luttons contre les chutes »

- **Action financée** via la convention EDEC BTP 2023-2024 – sélection d'une **agence spécialisée dans la réalisation audiovisuelle ;**
- Constitution d'un **panel de publics cibles : apprentis** de BTP CFA AuRA et des Fédérations Compagnonniques régionales de Lyon, Grenoble et Annecy – **recueil de verbatims et préconisations graphiques ;**
- Appel à des **contributeurs extérieurs** : experts pédagogiques et chargés de communication ;
- Production de **3 vidéos au ton décalé et à l'identité graphique forte**, d'un making off et d'un teaser pour le lancement de la campagne de diffusion ;
- **2 campagnes de diffusion** : une première coordonnée entre les différents partenaires du 14 au 22 novembre 2024, une deuxième en septembre 2025.

CONTRIBUTEURS : DREETS, DDETS 69, DDETS 74, Pôle Habitat FFB - ARTIS, CARSAT Auvergne, CARSAT Rhône Alpes, CAPEB Aura, FFB AuRA, OPPBTP, BTP Santé au travail, Fédération Compagnonnique Régionale Lyon, BTP CFA AuRA

Risques Psycho-Sociaux - Evaluer et prévenir

PILOTES : M Dubois-Wild - Aract, A Tran - DREETS, C Bonnaud - Carsat Auvergne, C Vadeboin - Carsat Rhône-Alpes

L'action

L'entrée dans la démarche de prévention des RPS et la mise en œuvre d'actions de prévention à la source de ce risque restent un enjeu prégnant pour les entreprises.
Pour aller plus loin, deux objectifs ont été poursuivis par le groupe de travail :

- Proposer **des repères communs** pour mener une **démarche de prévention des RPS pérenne** ;
- Développer **l'échange de pratiques** entre institutionnels et avec les entreprises pour améliorer l'évaluation et la prévention des RPS en entreprise.

Les réalisations

- 10 fiches repères pour agir en prévention des RPS ;
- **Des supports de présentation** à mettre en débat entre acteurs institutionnels locaux pour la co-organisation de sensibilisations RPS (ciné-débat, témoignage) ;
- Coordination et animation du **réseau des consultants RPS des listes Carsat** ;
- Identification de référents internes RPS en SPSTI et de besoins pour des échanges de pratiques ;
- Identification de ressources clés en prévention des RPS.

Focus sur… Les fiches repères pour agir en prévention des RPS

A partir du décryptage des usages des outils / méthodes / pratiques les plus fréquemment proposés en entreprise, ces fiches **éclairent les choix envisagés pour agir en prévention des RPS**. Elles aident à la mise en avant de ressources de référence sur ces questions.

Au sommaire de ces fiches :

A quoi ça sert de … :

- Sensibiliser à la prévention des RPS ?
- Analyser les situations de travail à risque psychosocial ?
- Utiliser un outil questionnaire en RPS ?
- Demander une expertise CSE ?
- Mettre en place un dispositif d'écoute/de soutien psychologique ?
- Mettre en place des indicateurs RPS ?
- Prendre en charge les travailleurs victimes/témoins d'événements graves ?
- Proposer des formations pour s'adapter à des situations difficiles ?
- Proposer des prestations « bien-être » ?

Comment faire pour…

Mener une démarche de prévention des RPS ?

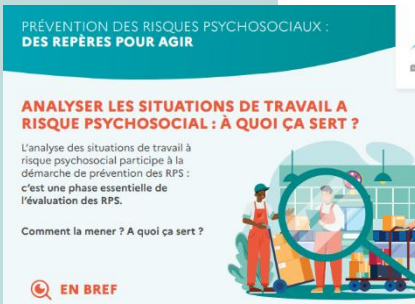

Ces fiches pratiques en prévention des RPS « abordent des points clés pour aider à la décision (synthèse des enjeux, risques, bénéfices, bonnes pratiques etc.) » - acteur d'une entreprise de +50 salariés.

CONTRIBUTEURS : Promeom, Presta Ain-Beaujolais, AIST 43, PST 38, CGT, CFDT

Aide à domicile et risque routier professionnel

PILOTES : A Abadie - DREETS, M Siour - Préfecture

L'action

Chaque année, les accidents routiers professionnels (trajet domicile-travail et mission) font partie des **premières causes de mortalité au travail** en France. Il s'agit d'un risque professionnel majeur, particulièrement dans l'aide à domicile où il est à l'origine de 6% des AT.

Objectifs :

- **Sensibiliser et mobiliser** les acteurs de la branche et les structures de l'aide à domicile ;
- S'adresser directement **aux salariés** ;
- Améliorer la prise en compte du risque routier professionnel dans l'évaluation des risques et la mise en place de mesures de prévention adaptées.

Les réalisations

- **12 ateliers départementaux** de sensibilisation pour les **salariés et dirigeants** des structures d'aide et soins à domicile - près de **400 participants issus de 55 structures** de l'aide à domicile :
  - ➔ Des **ateliers pédagogiques et ludiques** pour appréhender les enjeux de la conduite en sécurité : port de la ceinture, testochoc, simulateur…
  - ➔ Des temps **d'échange**.
- Un webinaire de bilan et clôture de l'action pour **les acteurs de la branche.**

Cette action a été récompensée par le prix IDEE Sécurité Routière de la délégation interministérielle à la sécurité routière ! Vous aussi, évaluez le risque routier de votre entreprise sur risqueroutierpros.fr.

Focus sur… un atelier dédié dans le Rhône

Le 26 septembre 2024, l'ADMR du Rhône accueillait dans ses locaux la journée « **Risque routier professionnel : journée de sensibilisation, tous.tes concerné.es ! »** pour les structures de l'aide à domicile du département du Rhône.
L'invitation, adressée directement aux structures concernées, était également relayée par les Services de Prévention et de Santé au Travail via Presanse Aura, les Carsat, les organisations professionnelles.

112 participants, dirigeants de structures et salariés de l'aide à domicile, ont ainsi pu participer à cette journée.
Au programme :

- **Atelier spécial Dirigeant.es/management** : obligations, bonnes pratiques, ressources à disposition
- Des **ateliers pour tous.tes**, de 10h à 16h :
  - ➔ Physiologie – Fonctionnement cérébral
  - ➔ Réflexe – Distance de sécurité
  - ➔ Simulateur de conduite
  - ➔ Testo choc
  - ➔ Voiture mystère (entretien du véhicule)

CONTRIBUTEURS : Carsat Rhône Alpes, CGT Aura, CISST, STDV, Promeom

Mieux prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques

PILOTES : S Dulieu - DREETS ARA, B Tarnaud-Friot - Carsat Auvergne, D Cote – Carsat Rhône-Alpes

L'action

Les Troubles Musculo Squelettiques sont des **pathologies** qui touchent les **articulations, les muscles, les tendons ou encore les nerfs**. Ils se manifestent par une gêne, une douleur et concernent **tous les métiers et secteurs d'activité, quel que soit l'âge des salariés.**
Première cause de maladie professionnelle en France, les TMS peuvent être à l'origine **d'arrêts longs et d'inaptitudes au travai**l.

Objectifs :

- **Promouvoir les outils existants** en matière de prévention des TMS auprès des **petites entreprises ;**
- Créer une **synergie partenariale** autour du programme **TMS PROS.**

Les réalisations

- Actualisation de la Fiche Question Prévention TMS ;
- Actualisation de la Plaquette TMS PRST3 ;
- Création d'une page dédiée sur le site internet de la DREETS : Troubles musculo-squelettiques : découvrez les actions prévention du PRST 4 ! ;
- Conception d'outils de partenariat SPST-Carsat pour aider à la mise en œuvre d'actions dans le cadre des CPOM ;
- Conception de 2 serious game en partenariat école/entreprise.

Focus sur… Le partenariat Carsat- SPSTi

Le partenariat entre les 2 Carsat et les SPSTi vise à renforcer les échanges et la coordination pour accompagner les entreprises engagées dans un programme de prévention des TMS.

Concrètement, quel intérêt des outils produits ?

Le groupe de travail a conçu une proposition de trame de partenariat Carsat-SPSTi, permettant d'identifier des axes de travail commun, pour l'accompagnement collectif ou individuel des entreprises.
En complément, deux tableaux partagés relatifs au suivi des demandes d'accompagnements des entreprises facilitent la coordination des SPSTi et CARSAT.
Les outils créés ont ainsi permis d'améliorer ainsi le ciblage, le suivi des demandes et les engagements réciproques des partenaires. Ils sont largement utilisés dans le cadre des engagements des CPOM.

CONTRIBUTEURS : ACISMT, Promeom, AST Privas, AST74, PST38, SLST

Favoriser les démarches de Qualité de Vie et des Conditions de Travail - QVCT

PILOTES : D Granier, V Bertrand et M Dubois-Wild - Aract

L'action

Partager des repères communs, outiller les acteurs et renforcer les pratiques en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Objectifs :

Le travail du groupe s'est organisé autour des axes suivants :

- Partage des ressources et outils existants ;
- Animation du réseau régional des consultants QVCT inscrits sur la plateforme ReflexQVT ;
- Sensibilisation des acteurs de prévention ;
- Expérimentation puis diffusion d'outils QVCT à destination des SPSTi.

Les réalisations

- Une cartographie de 14 ressources QVCT ;
- Un cycle de webinaires régionaux qui ont rassemblé plus de 300 participants ;
- 3 outils opérationnels QVCT, co-construits avec les SPSTi et testés sur le terrain ;
- 2 webinaires à destination des consultants de la région de la plateforme ReflexQVT

Focus sur… 3 outils à destination des SPSTi

Des outils opérationnels au service des entreprises…

À la suite d'un cycle de webinaires présentant différents outils QVCT, **12 acteurs de SPSTi volontaires** ont expérimenté sur le terrain 3 outils, les enrichissant puis les validant.

Ces 3 outils QVCT coconstruits et issus du terrain permettent d'ouvrir le dialogue avec les entreprises sur différents volets de la QVCT.

Ils peuvent être mobilisés :

- Lors d'une visite de Fiche d'Entreprise ;
- Dans le cadre d'une Action en Milieu de Travail ;
- En appui à une démarche QVCT plus globale.

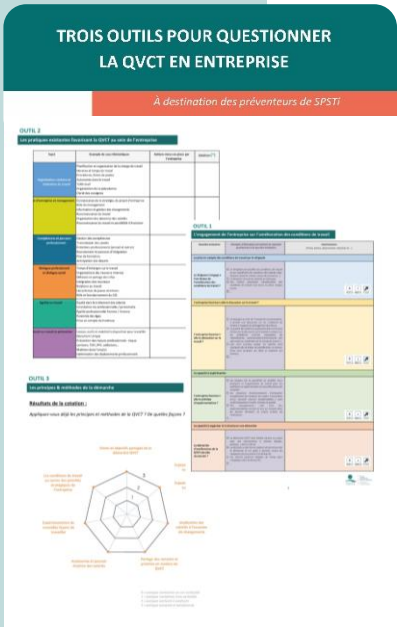

Des résultats durables…

Plus de **1000 acteurs de SPST** ont été sensibilisés grâce aux différents webinaires et leurs replays. L'action a donc généré une **forte implication des SPST** sur le champ de la QVCT. Une belle dynamique amenée à se poursuivre notamment au travers de la diffusion d'outils faciles à mobiliser.

CONTRIBUTEURS : AIST LPA, AST BTP 01, CAPEB, CISTT, CFDT, DREETS, MEDEF, PROMÉOM, PST 38, SSTi 03

Santé au travail des femmes et des hommes - Démarches de prévention des risques professionnels

PILOTES : N Immarigeon et S Lecorre - Aract, E Briançon - Proméom

L'action

Concevoir et promouvoir des démarches et outils de prévention des risques professionnels qui prennent en compte les différences d'exposition aux risques selon le sexe.

Objectifs :

- Enrichir les démarches et outils de prévention par la prise en compte des différences d'expositions aux risques professionnels selon le sexe ;
- Faire le lien avec les conditions de travail et d'emploi des femmes et des hommes.

Les réalisations

- **Partage de connaissances** sur le sujet et retours d'expérience ;
- Une méthodologie pour **intégrer la dimension Femmes-Hommes dans les Fiches d'Entreprises** des SPSTi ;
- Communication autour de la journée internationale des Droits des femmes : « Le 8 mars, c'est aussi la santé au travail. Prendre en compte la santé au travail des femmes et des hommes pour mieux agir en prévention» ;
- **Préparation d'un guide de fiches repères** à destination des préventeurs et préventrices.

Focus sur… La journée internationale des Droits des femmes

Communication autour de la journée internationale des Droits des femmes : « Le 8 mars, c'est aussi la santé au travail. Prendre en compte la santé au travail des femmes et des hommes pour mieux agir en prévention ».

Un article a été rédigé par le groupe de travail sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de santé au travail. Une version a été déclinée pour communiquer sur les réseaux sociaux.
L'article et le post ont été repris et diffusés par les membres du groupe de travail et les différents partenaires du PRST.

CONTRIBUTEURS : BTP ST, CAPEB AURA, FR CIDFF, DREETS, DRDFE, MEDEF, Presantis 38

Placer l'humain au cœur de la performance globale - ELENCE

PILOTES : J Bertin - Aract, S Dulieu - DREETS, D Cote – CARSAT Rhône-Alpes

L'action

Accompagner tout type de structures avec un double objectif : améliorer la santé et la qualité de vie au travail, tout en favorisant la performance et en partant du postulat que les deux sont interdépendants.

Objectifs :

- Favoriser l'évolution des organisations et du management au service de la performance globale ;
- Renforcer les collectifs de travail ;
- Améliorer l'articulation dialogues social et professionnel ;
- Favoriser le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Diffuser les outils déjà produits ;
- Favoriser la prise en compte du sujet « performance globale » dans l'enseignement supérieur…

… Via l'accompagnement d'entreprises, l'appui aux porteurs de projets et la diffusion d'outils et méthodes.

Les réalisations

- **Accompagnement de 100 entreprises** via un FACT : 11 projets collectifs autour des transformations des organisations et du management du travail, certains projets ont été cofinancés par la Carsat et la Dreets ;
- **Organisation de 5 ateliers sur de la question des dialogues social et professionnel**, leviers de performance et de QVCT, associant entreprises, partenaires sociaux et consultants ;
- **Organisation de 2 colloques** les 26 juin 2023, « Santé et Performance », et 4 décembre 2025, « Renouvellement managérial par les dialogues », qui ont réuni chacun une centaine de participants ;
- **Avec l'AGERA, accompagnement de 12 établissements de l'enseignement supérieur et 150 étudiants,** via Work in Progress (Lab du travail de demain : « Faire face aux crises, en veillant à la qualité des conditions de travail », financement La Fabrique de l'Anact) ;
- **Refonte du site internet Elence** avec la mise à disposition d'une dizaine de livrables et de 6 capsules pédagogiques et diffusion **des jeux Superform.**

Focus sur… Les actions collectives dans le BTP, l'industrie et les services à la personne

- Le projet « Partageons la construction » a permis l'élaboration d'outils de prévention conçus avec 50 entreprises engagées dans la construction d'une Zone d'Aménagement Concertée, outils diffusés aux entreprises de la branche ;
- Le projet Organisation Participative, Santé et Performance (OPSP) porté par l'UIMM a permis de tester et formaliser de nouvelles méthodes de pilotage de la performance pour mieux intégrer QVCT et prévention. Il s'est prolongé par l'animation en 2025 et 2026 de 8 ateliers QVCT associant 30 entreprises.
- **Le projet UNA Aura** accompagnant une dizaine d'établissements pour adapter leurs organisations à l'évolution réglementaire (intégration aide et soins) — tout en améliorant la QVCT des salariés. Le projet a permis de développer des outils diffusés à l'ensemble du secteur.

CONTRIBUTEURS : Aract, Carsat, CFDT, U2P

AXE STRATÉGIQUE 2

Structurer, développer la prévention de la désinsertion professionnelle, la prévention de l'usure, le maintien dans l'emploi et accompagner les salariés et les entreprises concernés

Mieux prévenir et mieux accompagner les salariés et les entreprises concernés par l'usure et la désinsertion professionnelle, notamment grâce à des structures dédiées et coordonnées

- Maintien dans l'emploi – Informer les employeurs et les salariés sur 2 outils mobilisables pendant l'arrêt de travail 23
- Prévenir l'usure professionnelle des conducteurs dans les transports urbains 24
- Maintien dans l'emploi – Prévention des risques professionnels - Articuler les actions pour prévenir l'usure et la désinsertion professionnelle 25
- Faciliter et Soutenir le Retour au Travail Après un Cancer du Sein – FASTRACS 26

Maintien en emploi – Informer les employeurs et les salariés sur 2 outils mobilisables pendant l'arrêt de travail

PILOTES : V François et V Komaroff - Agefiph, E Martinez et E Dumas - Carsat, R Da Costa - CGT Aura, F Saussac - Présanse Rhône-Alpes, P Brousse - Chéops/Cap emploi

L'action

Objectifs : Informer les employeurs, les salariés et les professionnels de santé de ville, sur l'importance :

- De la **visite de pré reprise** à tout moment pendant l'arrêt de travail ;
- De garder le contact avec le salarié en arrêt, en organisant un **rendez-vous de liaison,** afin d'anticiper et de préparer le retour au travail.

Les réalisations

1. Essaimage d'une action réalisée dans le Rhône : **promotion des visites de pré reprise** avec la réalisation d'un kit régional (affiche, plaquettes, guide et modèles de courrier) diffusé auprés :
   - De 9000 médecins généralistes via la revue «Ma santé Auvergne-Rhône-Alpes» ;
   - D'entreprises lors de rencontres départementales avec l'ensemble des acteurs du maintien dans l'emploi : au total, 10 événements ont été organisés sur 11 départements et ont rassemblé 471 participants ;
   - Lors de la conférence « Déploiement régional d'un kit de Visite de pré-reprise : tous concernés ! » organisée par Présanse ARA, avec la participation de Cheops le 10/10/24 sur le salon Préventica à Lyon.

   Cette action a bénéficié d'un financement de la Dreets, de l'Agefiph, de la dotation exceptionnelle PST4-PRST4 et de moyens humains : Cheops ARA, Présanse ARA, Agefiph.
2. Création d'une **capsule vidéo** à destination des entreprises pour expliquer et **promouvoir le rendez-vous de liaison** : elle a été diffusée par l'ensemble des contributeurs sur leurs sites respectifs et a été vue 690 fois à fin 2025.

Focus sur… Les livrables produits

Retrouver le kit :
Visite de pré-reprise ICI

Voir la vidéo :
Le rendez-vous de liaison

CONTRIBUTEURS : Agefiph, DREETS, Carsat ARA, Chéops, Présanse ARA, Proméom, Présantis, SLST, AIST 43, SSTI 03, CISTT, AST 74, CFDT, MEDEF AURA, FFB AURA, Université Lyon 1, CHU de Lyon

Prévenir l'usure professionnelle des conducteurs dans les transports urbains

PRST4 Auvergne-Rhône-Alpes

PILOTES : B Charbotel - UMRESTTE-université Lyon 1, J Albrand et N Montfort - CGT Aura

L'action

La prise en compte des conditions de travail des conducteurs de transport en commun constitue un enjeu croissant. Le développement de l'offre de transport urbain génère des modifications des conditions de travail des salariés marquées par des changements fréquents de l'organisation, une demande de productivité accrue, une forte charge mentale ou psychique et des risques de TMS.

Objectifs :
Améliorer les connaissances sur les conditions de travail et la santé des conducteurs de bus urbains pour favoriser le maintien en emploi de ces professionnels, à partir de deux axes de travail complémentaires :

- Etude épidémiologique en lien avec les centres de santé au travail AURA (axe médical) ;
- Etude sur la caractérisation des lignes de bus (axe technique).

Les réalisations

- Journée de lancement en 2024 **et Journée de restitution de l'étude** aux entreprises et SPSTi le 17 octobre 2025
- **Animation du réseau des SPSTi** AURA dans le cadre de l'étude EVEREST ;
- **Publications scientifiques et communications orales** (congrès : Montpellier, Lyon, Ottawa, Besançon) ;
- **Accompagnement de 2 établissements** d'une même entreprise dans l'étude de la caractérisation de leurs lignes.

Focus sur… Les enseignements des deux études

L'étude EVEREST :
15 centres de santé au travail en charge des entreprises de transport urbain, ont contribué à l'étude enrichie de dix questions spécifiques aux conducteurs de bus. 674 questionnaires ont ainsi pu être exploités.

Les résultats soulignent :

- La prédominance des troubles neuro-psychiques et des atteintes ostéo-articulaires ;
- La nécessité d'une approche préventive globale et de mesures adaptées, ciblant principalement l'amélioration des contraintes biomécaniques et psychosociales.

Outil d'analyse de l'impact des lignes :

- Création et test en lien avec une entreprise de transport urbain.
- Objectif : caractérisation des contraintes physiques du conducteur et identification des marges de manœuvre pour envisager la modification des tours de service.

CONTRIBUTEURS : CRPPE Lyon, CARSAT Rhône-Alpes, SPSTi, DREETS, ARACT

Maintien dans l'emploi – Prévention des risques professionnels
Articuler les actions pour prévenir l'usure et la désinsertion professionnelle

PILOTES : B Duquesne et S Le Corre – Aract, S Duclaux-Aalalou - APST 26/07,

L'action

Rendre plus effective l'articulation des actions « prévention des risques professionnels » et «maintien dans l'emploi ».

Objectifs :
Le groupe a structuré son travail autour des axes suivants :

- Faciliter les coopérations entre acteurs du maintien en emploi et de la prévention des risques professionnels ;
- Production d'outils et de repères pour ces acteurs et les TPE/PME.

Les réalisations

- Préparation d'un support pour questionner les enjeux de prévention collective lors des actions de maintien dans l'emploi avec :
  - ➔ **5 retours d'expériences terrain** (BTP, industrie, services)
  - ➔ **2 outils :** boussole des actions ME/PRP, grille de questionnement pour les acteurs du maintien dans l'emploi
- Interventions lors de journées thématiques et conférences.

Focus sur… La boussole

La boussole maintien – prévention utilisée dans le cadre des travaux du GT sert à réfléchir collectivement à l'articulation des différents niveaux d'action visant la prévention de l'usure et de la désinsertion professionnelle.

En prévention de l'usure et de la désinsertion professionnelle, plusieurs niveaux d'actions existent : de l'individuel au collectif, du préventif au curatif.
L'enjeu : articuler les actions pour mieux anticiper et sécuriser les parcours professionnels.

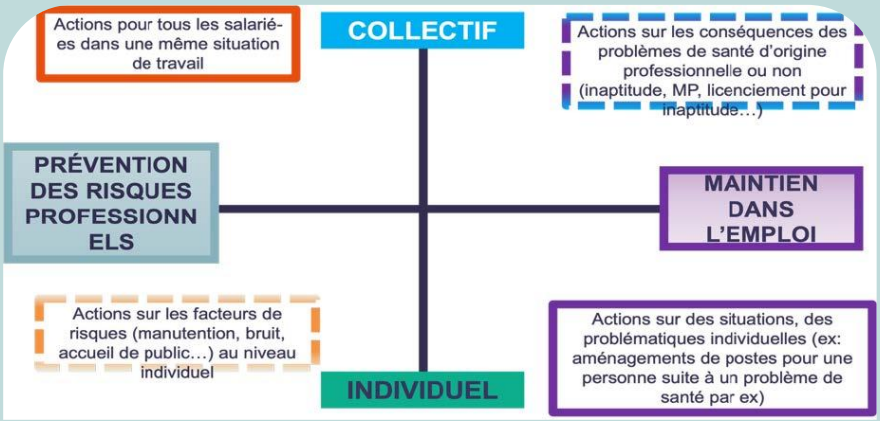

CONTRIBUTEURS : AGEFIPH, BTPST 69, CAPEB Aura, Cap Emploi 69, SLST

Faciliter et Soutenir le Retour au Travail après un cancer du sein - FASTRACS

PILOTES : Dr M Lamort-Bouché (Département Médecine Générale, Lyon 1 Univ), L Guittard (Hospices Civils de Lyon)

L'action

L'action FASTRACS a mis en place un parcours de soins comprenant un guide salarié, un guide employeur, et des aides mémoires pour les médecins pour faciliter et soutenir le retour au travail des salariées après un cancer du sein.

Objectifs :

- Mesurer **l'efficacité d'un parcours de soins spécifique** en comparant 2 groupes de salariées (Avec parcours spécifique ou avec Prise en charge habituelle) ;
- Mesurer les **barrières, facilitateurs**, **mécanismes d'action** de l'intervention, et les **conditions de sa généralisation** éventuelle à d'autres cancers et à d'autres maladies chroniques.

Les réalisations

Mesurer l'efficacité d'un parcours de soins :

- **12 centres de prise en charge du cancer associés** au projet pour augmenter le nombre de participantes ;
- **431 salariées suivies jusqu'à 12 mois** après la fin des traitements oncologiques lourds ;
- Résultats de l'évaluation en préparation - Présentation prévue fin 2026.

Mesurer les barrières et facilitateurs, comprendre les mécanismes de la reprise du travail après un cancer :

- **63 entretiens** réalisés (21 salariées, 5 médecins généralistes, 4 médecins du travail, 10 entreprises et 23 proches : collègues, familles, amis…) ;
- **1 groupe de discussion** en septembre 2024 (7 personnes), 3 entretiens individuels (avril 2025) auprès des Attachés de recherche clinique ayant délivré l'intervention.
- Résultats attendus fin 2026

Focus sur… Les livrables

GUIDE

GUIDE

CONTRIBUTEURS : Comité stratégique participatif (patientes/associations, entreprises, institutions, professionnels de santé) ; Hospices Civils de Lyon, Centre Léon Bérard, Hôpital privé J. Mermoz, Clinique Charcot, Médipôle Lyon Villeurbanne ; CHU Clermont-Ferrand ; CHU Saint Étienne ; CH Bourg-en-Bresse ; CH Annecy ; CH Valence ; CHRU Lille, CHU de Nîmes ; Lyon 1 Université ; Université Lumière Lyon 2, Université de Montpellier

AXE STRATÉGIQUE 3

Adapter la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et de demain

Encourager le développement d'une approche partagée de la santé (santé publique, santé au travail, santé-environnement)

- Transport routier de marchandises - Prévenir le risque cardiovasculaire 28
- Qualité de l'Air Intérieur – QAI 29
- Prevention des risques liés au radon 30

Développer la recherche et améliorer les connaissances notamment sur les risques émergents

- Connaissances et données 31

Transport routier de marchandises
Prévenir le risque cardiovasculaire

PILOTES : N Blanc - DREETS, F Brunner - PROMEOM

L'action

Des enjeux forts : Le risque cardiovasculaire est à l'origine de **140 000 décès par an en France**. Sédentarité, rythmes de vie et de travail décalés, stress, pollution, les causes sont multifactorielles. Elles sont particulièrement présentes dans l'activité professionnelle des conducteurs routiers de marchandises.
Par ailleurs, **la sinistralité dans le Transport Routier de Marchandises** (TRM) reste élevée dans ce secteur composé de nombreuses TPE et très présent en Auvergne – Rhône-Alpes. La population des conducteurs est très majoritairement masculine et de plus de 50 ans, ce qui majore le risque.

Objectifs :

- Expérimenter une démarche globale de prévention du risque cardiovasculaire au sein d'entreprises du TRM de taille et activités variées
- Mettre à disposition de l'ensemble du secteur des outils accessibles et adaptés de prévention de ce risque pour les conducteurs

Les réalisations

Un centre de ressources numériques organisé autour de 10 modules thématiques pour déployer une démarche de prévention du risque cardiovasculaire dans les entreprises du TRM.

Focus sur… Des outils accessibles à tous pour déployer une démarche de prévention dans les entreprises du TRM

Face au peu d'outils disponibles pour aider les entreprises à prévenir le risque cardiovasculaire, le comité de pilotage a voulu mener une expérimentation dans 12 entreprises du TRM pour :

- Mieux **comprendre les causes** de ce risque en fonction de **l'activité des entreprises** ;
- **L'évaluer** ;
- Proposer des **outils adaptés** pour modéliser une **démarche globale**.

Cette action a été rendue possible grâce au **financement** obtenu auprès de la DGT et de l'ANACT, et à la **mobilisation des acteurs du TRM** au sein du comité de pilotage.

CONTRIBUTEURS : AFT, BTP ST, KLESIA, OPCO Mobilités, OTRE, PROMEOM, SLST, TLF

Agir pour la Qualité de l'Air Intérieur

PILOTES : F Bak - DREETS

L'action

Promouvoir une bonne Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans les locaux de travail à pollution non spécifique

Objectifs :

1. Réaliser une étude dans une entreprise du tertiaire ayant effectué des travaux de rénovation, avec des mesurages de polluants caractérisant la QAI ;
2. Quantifier l'efficacité des mesures de prévention pour améliorer la QAI ;
3. Identifier une entreprise et un laboratoire pour réaliser des mesurages ;
4. Définir des protocoles de mesurages : déterminer les polluants à mesurer, suivant les phases de travaux et méthodologie pour des mesurages représentatifs ;
5. Sensibiliser les salariés sur les bonnes pratiques à appliquer et évaluer l'efficacité de ces mesures.

Les réalisations

- **4 affiches** sur la QAI : Sensibilisation, Produits d'entretien, Travaux de rénovation, Aération naturelle, à destination de toutes les entreprises (employeurs et salariés).
- **1 Fiche Question Prévention** : « je dois installer une ventilation générale mécanisée (VMC), à quoi dois-je penser ? » à destination des employeurs
- **1 vidéo** de 5 min sur la QAI : témoignage de la CAPEB, d'un bureau d'études et de la DREETS sur les enjeux, l'étude et les messages de prévention.

Avec la participation d'un bureau d'études pour les mesurages en entreprises.

Livrables disponibles sur le site www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org

Focus sur… Les affiches d'information à destination des salariés

Le groupe QAI, en collaboration avec le groupe « réseau Communication du PRST4 », a réalisé 4 affiches, en format A4, facilement imprimables et utilisables par les TPE/PME quel que soit le secteur d'activité.
Ces affiches expliquent les enjeux et dispensent des messages pratiques de prévention à appliquer par tous les salariés pour améliorer quotidiennement la QAI.
Elles intègrent un QR code qui renvoie aux Quiz réalisés par le groupe Risque Chimique du PRST4 sur les thématiques de la ventilation et des CMR.

Les affiches sont disponibles sur le site
www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org

CONTRIBUTEURS : ARS, CAPEB, DREAL

Prevention des risques liés au radon

PILOTES : D Croize-Pourcelet - ASNR, N Blanc - DREETS, S Avisse – SSTi 03

L'action

Radon : *Gaz radioactif d'origine naturelle dont l'inhalation aggrave le risque de cancer du poumon. Particulièrement présent dans les sols granitiques et volcaniques de notre région.*
Malgré l'extension en 2018 de l'obligation d'évaluation du niveau de radon à tous les lieux de travail situés en sous-sol ou rez-de-chaussée, il reste largement méconnu dans les entreprises.

Objectifs :

- Améliorer la sensibilisation et l'outillage des préventeurs, particulièrement les SPST, pour inciter les entreprises à évaluer et prévenir le risque radon ;
- Réaliser un bilan du niveau de radon dans des lieux de travail spécifiques : les ouvrages enterrés des barrages hydroélectriques, mines souterraines et établissements thermaux.

Les réalisations

- Tableau des outils essentiels pour la sensibilisation, l'évaluation et la prévention ;
- Webinaire de sensibilisation pour les SPSTi ;
- Animation d'un réseau des référents radon des SPST et mise à disposition de ressources ;
- Document Question prévention sur le risque radon à destination des TPE et PME ;
- Suivi de l'évaluation du risque radon dans les secteurs ciblés et restitution collective.

Focus sur… Le réseau des référents radon des SPST

La création de ce réseau est venue répondre à un besoin exprimé par les SPST : **monter en compétence** sur le sujet de la prévention du risque Radon pour **mieux sensibiliser et accompagner les entreprises**.

Le réseau des référents radon des SPST, c'est quoi ? :

- 13 référents issus de 9 SPSTi et un SPSTa ;
- Présent dans **75 % des départements de la région**, dont les départements auvergnats particulièrement concernés ;
- Pour apporter un **appui aux équipes de préventeurs** en interne et développer des **actions d'information et de sensibilisation** sur le risque radon.

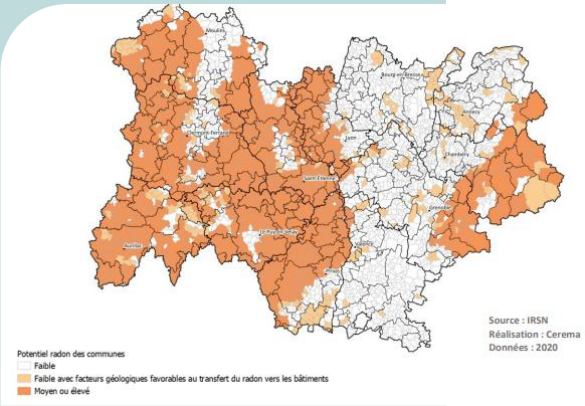

Pendant toute la durée du PRST, ce réseau a été **accompagné par les experts du groupe de travail sur la prévention du risque radon** : veille juridique et technique, partage de retours d'expérience et de documents ressources…

CONTRIBUTEURS : Carsat Auvergne, CAPEB 38, PROMEOM, SSTI 03, AIST 43

Connaissances et données

PRST4 Auvergne-Rhône-Alpes

PILOTES : D Graff et N Blanc - DREETS

L'action

Lors du PRST 3, un **diagnostic régional présentant des indicateurs sur la santé au travail et le maintien en emploi** avait été élaboré. Il avait permis d'identifier des orientations régionales pertinentes pour le PRST 4 : secteurs ayant une forte sinistralité, publics vulnérables, risques spécifiques.
Ces indicateurs ont vocation à aider les acteurs de la prévention dans **le ciblage et le suivi de leurs actions** pour une meilleure efficacité et ont donc été mis à jour et enrichis dans le cadre du PRST 4.

Le groupe de travail a également voulu **faciliter l'appropriation des indicateurs** du diagnostic par les préventeurs, les partenaires sociaux et les entreprises. Il a créé avec l'aide du Réseau Communication du PRST 4 un nouveau format semestriel présentant à la fois **une infographie thématique, des pistes de prévention et des outils mobilisables**.

Les réalisations

- Mise à jour biennale du diagnostic territorial en santé et sécurité au travail et enrichissement avec la mise à disposition de données sur les intérimaires ;
- Création de la collection semestrielle « Des données pour agir » et publication de 5 numéros thématiques.

Focus sur… « Des données pour agir » sur la prévention des risques et le maintien en emploi

La collection « Des données pour agir » a été conçue à l'attention des préventeurs, des partenaires sociaux et des entreprises pour mettre à leur disposition sur un même support des données chiffrées, des exemples concrets et des pistes de prévention.

5 numéros thématiques ont été publiés sur le site de la DREETS :

- Accidents graves et mortels, des données pour agir
- Inaptitudes en Auvergne – Rhône-Alpes
- Accidents du travail et intérim
- Prévenir le risque bruit
- Des données femmes - hommes pour mieux prévenir les risques professionnels

CONTRIBUTEURS : AIST Lpa, Aract, Carsat Auvergne, Carsat Rhône-Alpes, CPME, OPPBTP, PROMEOM, Santé Publique France

AXE STRATÉGIQUE 4

Consolider le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail

Renforcer le paritarisme et le dialogue social au bénéfice de la prévention et de la santé au travail

- Pour une meilleure gouvernance au sein des SPSTi 33

Pour une meilleure gouvernance au sein des SPSTi

PILOTES : A Du Crest - DREETS

L'action

Les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTi) sont des acteurs majeurs de la prévention au contact direct des entreprises. Ils sont administrés par des représentants des employeurs et des salariés mais il reste difficile de trouver des mandatés. La question de la formation de ces mandatés, pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions de manière efficace, se pose également.

Objectif : Des représentants des partenaires sociaux issus du CRPST ont souhaité s'engager pour améliorer la gouvernance des SPSTi.

Les réalisations

- Elaboration d'un document Améliorer la gouvernance dans les SPST interentreprises, discuté et validé par l'ensemble des partenaires sociaux au sein du CRPST ;
- **Présentation aux mandatés des SPSTi** lors d'un webinaire régional.

Focus sur… Un document de référence pour la gouvernance des SPSTi

Améliorer la gouvernance dans les SPST interentreprises

Le travail engagé par les partenaires sociaux pour améliorer la gouvernance des SPSTi a été lancé en lien avec les modifications apportées par la loi du 2 août 2021 sur la réforme de la santé au travail.

L'objectif est d'aider les représentants des employeurs et des salariés mandatés au sein des instances de gouvernance des SPSTi pour qu'ils comprennent mieux leur propre rôle et celui de leurs partenaires. Elaboré de manière consensuelle, le document comprend :

- Une présentation du cadre règlementaire ;
- De nombreuses préconisations pour améliorer le fonctionnement des instances et favoriser le dialogue social entre les mandatés des SPSTi.

Les rédacteurs se sont attachés à rester sur un terrain opérationnel, espérant que leurs préconisations permettront d'harmoniser les modalités de fonctionnement des différents SPSTi de la région.

Ce document a été validé à l'unanimité par le CRPST, et diffusé et présenté à l'ensemble des SPSTi de notre région. Il pourra également utilement servir de support de référence pour la formation des mandatés, notamment au sein des organisations syndicales et patronales.

CONTRIBUTEURS : CFDT, CPME, MEDEF, U2P

REMERCIEMENTS AUX PILOTES DES GROUPES DE TRAVAIL

Acteurs institutionnels

Agefiph

Valérie FRANCOIS

Violaine KOMAROFF

Aract Aura

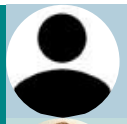
Jérôme BERTIN

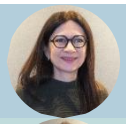
Véronique BERTRAND

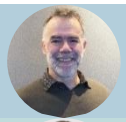
Jean-Charles BEYSSIER

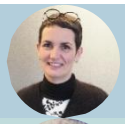
Magali DUBOIS-WILD

Barbara DUQUESNE

Damien GRANIER

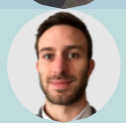
Nicolas IMMARIGEON

Sophie LE CORRE

ARS

Solenn REGNAULT

ASNR

Delphine CROIZE-POURCELET

CARSAT Auvergne

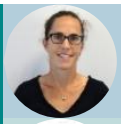
Christine BALAGE

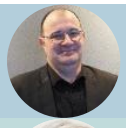
Christophe BONNAUD

Elise DUMAS

Bénédicte TARNAUD-FRIOT

CARSAT Rhône-Alpes

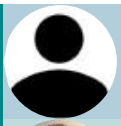
Didier COTE

Pierre-Alban DOUCET

Elsa MARTINEZ

Fabrice ROUDIL

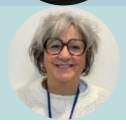
Catherine WILHELM

Chéops ARA

Philippe BROUSSE

DRAAF

Sylvie TABOURIN

DREETS ARA

Alexandra ABADIE

Franck BAK

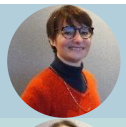
Nathalie BLANC

Olivier BRIAL

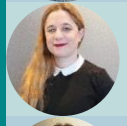
Marie DEMOLLIENS

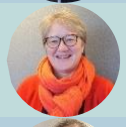
Aline DU CREST

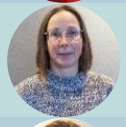
Sandra DULIEU

Didier GRAFF

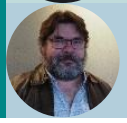
Nicolas THIBERT

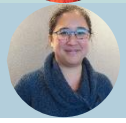
Abigail TRAN

Cécile VERSET

OPPBTP

Jean-Pierre COHADON

Adrien ROYER

Préfecture ARA

Magali SIOUR

Région ARA

Odile FAURE-ROCHET

Experts Prévention et Santé au travail

AIST 43

Gaspard GRAVIER

Frédéric SAUSSAC

Université Lyon 1

Barbara CHARBOTEL

Marion LAMORT-BOUCHE

PROMEOM

Ludovic BOUTELOUP

Elodie BRIANCON

Frédérique BRUNNER

Nicoleta VLADUT

SSTi 03

Stéphane AVISSE

Partenaires sociaux et représentants de filières

CGT

Jacky ALBRAND

Nelson MONTFORT

FFB Aura

Sophiane BOUCHETOB

FFB Rhône Métropole

Frédérique WOLF

Nuit de Fourvière

Claire FOURNIER

GLOSSAIRE

Ce glossaire recense les principaux termes et acronymes utilisés dans ce document afin d'en faciliter la compréhension.

Acronyme	Définition
AT	Accident du travail
BTP	Bâtiment et travaux publics
CFA	Centre de formation d'apprentis
CH	Centre hospitalier
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CHU	Centre hospitalier universitaire
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CMA	Chambre de métiers et de l'artisanat
CMR	Cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CRPPE	Centre Régional des Pathologies Professionnelles et Environnementales
CRPST	Comité régional de prévention et de santé au travail
CROCT	Comité régional d'orientation des conditions de travail
CSE	Comité social et économique
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DGT	Direction générale du travail
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRDFE	Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EDEC	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
FACT	Fonds pour l'amélioration des conditions de travail
GT	Groupe de travail
PFAS	Substances per- et polyfluoroalkylées
PME	Petites et moyennes entreprises
PRST	Plan régional santé travail
PST	Plan santé travail
QAI	Qualité de l'air intérieur
QP	Question prévention
QVCT	Qualité de vie et des conditions de travail
RPS	Risques psychosociaux
SPST	Service de prévention et de santé au travail
SPSTI	Service de prévention et de santé au travail interentreprises
SS3	Sous-section 3 (désamiantage)
SS4	Sous-section 4 (interventions sur matériaux contenant de l'amiante)
TLF	Union des entreprises de transport et de logistique de France
TMS	Troubles musculosquelettiques
TPE	Très petites entreprises
VMC	Ventilation mécanique contrôlée

PRST4

PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL
Auvergne
Rhône-Alpes

Bilan réalisé avec la contribution du réseau communication du PRST 4

Édition mars 2026